

LOI DE FINANCES 2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- **Appliquer** les principales mesures fiscales et sociales intéressant les entreprises et les particuliers issues de la loi de finances pour 2020 et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 ;
- **Identifier** les risques et les difficultés d'application inhérents à ces principales mesures ;
- **Anticiper** les évolutions législatives et réglementaires attendues en matière fiscale et sociale.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu définitif de cette formation n'est pas encore connu à ce jour et sera déterminé au début de l'année 2020 en fonction des principales mesures fiscales et sociales qui seront votées en LF2020 et en LFSS2020 ... le programme ci-après est donc donné à titre purement indicatif

Fiscalité des revenus et du patrimoine :

- Calcul et déclaration de l'IR (*revalorisation du barème et des seuils de l'IR, aménagements de la décote, abrogation étalement certains revenus, ...*) ;
- Réductions et crédits d'impôts (*prolongation et aménagements du CITE, RI « Madelin », RI « Pinel », ...*) ;
- Plus-values des particuliers (*aménagements du mécanisme de report d'imposition obligatoire, ...*) ;
- ...

Fiscalité des entreprises :

- Impôt sur les bénéfices (*revalorisation des seuils et limites, nouveaux dispositifs de suramortissement, modernisation de certains mécanismes de retenue à la source, ...*) ;
- Crédits d'impôts professionnels (*aménagements du CIR, mécénat, ...*) ;
- CFE/CVAE (*nouvelles exonérations, aménagements relatifs à la valeur locative des locaux professionnels, ...*) ;
- TVA (*réforme du régime des ventes à distance de biens, simplification des règles de TVA d'échanges de biens intracommunautaires, ...*) ;
- ...

Mesures fiscales diverses :

- Fiscalité des véhicules (*augmentation du malus, modification de la TVS, ...*) ;
- Location meublée (*modification conditions pour être qualifié de LMP, ...*) ;
- ...

Mesures sociales :

- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ;
- Unification des déclarations fiscales et sociales des TNS ;
- ...

PEDAGOGIE ET EVALUATION

Cette formation se déroulera sous forme d'**exposés et d'exemples commentés**. Le contrôle des connaissances se fera, **pendant la formation**, par la réalisation de **QUIZZ** et, **à l'issue de la formation**, par la réalisation en ligne d'un **QCM d'évaluation**. Un **support de documentation** de qualité sera remis aux participants sous format PDF.



1

Journée

7

Heures



PUBLIC VISE

- Experts-comptables, commissaires aux comptes et experts-comptables stagiaires ;
- Chefs de missions et collaborateurs confirmés des cabinets d'expertise-comptable.



PREREQUIS

Connaitre les fondamentaux de la fiscalité des particuliers et de la fiscalité des entreprises.



FORMATEUR

Franck LAMBERT

- **Diplômé d'expertise comptable** depuis 2006 ;
- **Diplômé du DU Expert en Gestion de Patrimoine de l'AUREP** depuis 2019 ;
- **Certificat Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise de l'AUREP** en cours ;
- Plus de **10 années d'expérience en cabinet d'expertise comptable** sur la région Rhône-Alpes ;
- **Dirigeant fondateur** de la société FORCOGÈS créée en octobre 2009 ;
- Formateur en **fiscalité** et en **gestion de patrimoine**.



MODALITES ET TARIFS

Cette formation est **dispensée en INTRA**. Les **modalités d'accès** à cette formation ainsi que les **conditions tarifaires** sont disponibles [sur demande](#).